

## PROGRAMME DE FORMATION

### Objectifs de la formation :

- Répondre aux obligations réglementaires du § 8.2 de l'ADR,
- Obtenir le certificat ADR de base pour Conducteurs Routiers,
- Acquérir les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par route,
- Connaitre les règles concernant le marquage, l'étiquetage, le stockage, la conformité des véhicules, des documents, pour le transport des marchandises dangereuses.

### Durée : 3 jours

**Pré-requis :** Aucun pré-requis exigé par la réglementation mais savoir lire et écrire le français est recommandé

### Public concerné :

- Conducteurs routiers confirmés ou en cours d'acquisition du titre professionnel CTRMP

### Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Animation multimédia,
- Livret stagiaire individuel,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,
- Evaluations intermédiaires d'acquisition des connaissances - QCM
- Equipements pour la réalisation des exercices incendie et des expériences.

### Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT habilité, et répondant au Cahier des Charges ministériel.

### Modalités d'évaluation de la formation :

- Examen final - QCM

### Validation

- Délivrance du certificat ADR, attestant de la réussite au l'examen final.

### Programme et durée de la formation :

- Le stage se déroule sur une durée de 3 jours, à raison de 7h00 par jour.
- Durée totale du stage : 21 heures. (Pour 24 Unités d’Enseignement).

PROGRAMME					
Unités	JOUR 1	Unités	JOUR 2	Unités	JOUR 3
	Début		Début		Début
UE 0 UE 01	Accueil des stagiaires Présentation, objectifs de la formation, évaluation initiale	UE 09	Correction test soir  Documents de bord	UE 16	Correction test soir  Chargement, calage, arrimage
UE 02	Réglementation nationale et internationale		Sûreté	UE 17 UE 18	Circulation Tunnels Stationnement
	<b>Pause</b>		<b>Pause</b>		<b>Pause</b>
UE 03	Les différentes formations et spécialisations	UE 10	Equipement général des véhicules	UE 19	Surveillance, procédure d’urgence, accidents TMD
UE 04 UE 05	Classification et identification des MD	UE 11 UE 12	Les Quantités Limitées  Chapitre 1.1.3.6	UE 20	Alcoolémie, responsabilités
	<b>Déjeuner</b>		<b>Déjeuner</b>		<b>Déjeuner</b>
UE 06	Principaux risques liés à ces matières	UE 12	Chapitre 1.1.3.6	UE 21	Aspect théorique sur les risques liés au feu
UE 07	Effets redoutés	UE 13	Signalisation et placardage des véhicules	UE 22	Aspect pratique sur les risques liés au feu : EXERCICE INCENDIE
	<b>Pause</b>		<b>Pause</b>		<b>Pause</b>
UE 08	Changements état physique des corps	UE 14	Conditionnement, emballage, marquage, étiquetage des MD	UE 23	EXAMEN FINAL
		UE 15	Chargement en commun	UE 24	
	<b>Fin</b>		<b>Fin</b>		<b>Fin de la formation</b>

 Unité d’enseignement pratique